

**INSCRIPTION
DE VOTRE ENFANT
POUR SON BAPTÊME**

*La communauté chrétienne de Montrouge est heureuse
d'accueillir votre demande et vous souhaite la bienvenue*

**VOUS RÉSIDEZ
À MONTROUGE**

**LE BAPTÊME EST
CÉLÉBRÉ
À MONTROUGE ?**

**LE BAPTÊME EST
CÉLÉBRÉ
HORS PAROISSE ?**



**VOICI
COMMENT
VOUS INSCRIRE
ET
VOTRE PARCOURS !**

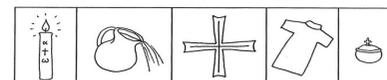
INSCRIPTION (3 MOIS AU MOINS AVANT LA DATE DU BAPTÊME)

- ⇒ **COMPLÉTER LA FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS** disponible aussi sur le site <https://paroissedemontrouge.com/etapes-de-la-vie-chretienne-bapteme/>
- ⇒ Joindre **L'ACTE DE NAISSANCE** de l'enfant
- ⇒ **SCANNER ET ENVOYER CES DOCUMENTS** (format pdf) à secretariat@paroissedemontrouge.com ou déposer à l'accueil de l'église Saint-Jacques (39 rue G. Péri) ces deux documents sous enveloppe en indiquant « *BAPTÊME, Prénom et NOM de l'enfant, date du dépôt* »
- ⇒ Récupérer à l'accueil de l'église Saint-Jacques le livret « *POUR CÉLÉBRER LE BAPTÊME* » qui vous aidera à préparer la célébration. Merci de l'apporter avec vous lors de la rencontre avec le prêtre.

Après l'envoi ou le dépôt du dossier d'inscription, le secrétariat revient vers vous par courriel pour **confirmer la bonne prise en compte de ces éléments, vous proposer une date de session de préparation et fixer avec vous la date du baptême** s'il est célébré à Montrouge.

BAPTÊME CÉLÉBRÉ À MONTROUGE

Le samedi à 16h ou le dimanche à 11h45
en l'église Saint-Jacques-Le-Majeur ou en l'église Saint-Joseph
(selon le calendrier paroissial)



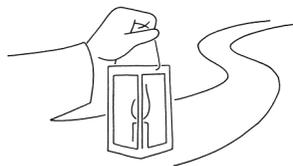
BAPTÊME CÉLÉBRÉ HORS PAROISSE

La préparation de baptême se fait à la paroisse de Montrouge
L'autorisation de baptême hors paroisse vous est envoyée par courriel
après la 2nde réunion de préparation de baptême.

Année 2025/2026

secretariat@paroissedemontrouge.com

PRÉPARATION DE BAPTÊME : LE PARCOURS



La participation des parents au parcours de préparation est indispensable. Nous invitons les deux parents à se rendre disponibles dans la mesure.

Merci de venir sans vos enfants; nourrissons acceptés

◇ PARTICIPATION AUX 2 RÉUNIONS DE PRÉPARATION DE BAPTÊME

À 20H30, Salle Cénacle, église Saint-Joseph, 101 avenue Jean Jaurès

Durée approx. De chaque réunion : 1h30

Le parrain et la marraine y sont eux aussi invités s'ils le souhaitent.

SESSIONS DE PRÉPARATION DE BAPTÊME (ANNÉE 2025/2026)

- ⇒ Les 16 et 23 septembre 2025
- ⇒ Les 4 et 18 novembre 2025
- ⇒ Les 9 et 16 décembre 2025
- ⇒ Les 27 janvier et le 3 février 2026
- ⇒ Les 10 et 17 mars 2026
- ⇒ Les 7 et 14 avril 2026
- ⇒ Les 19 et 26 mai 2026
- ⇒ Les 23 et 30 juin 2026

◇ **RENCONTRE AVEC LE PRÊTRE** qui baptisera l'enfant et les autres familles pour préparer la célébration (*pour les parents faisant baptiser leur enfant à Montrouge*)

◇ **AUTORISATION DE BAPTÊME HORS PAROISSE** : le cas échéant, le document vous sera envoyé par courriel à l'issue de la 2nde réunion

◇ **APRÈS LE BAPTÊME DE L'ENFANT**, que les enfants aient été baptisés à Montrouge ou hors paroisse, vous êtes invités à la messe de 10h30 en l'église St-Jacques pour **L'ACCUEIL DES NOUVEAUX BAPTISÉS**

Dates des messes :

5 octobre 2025, 09 novembre, 14 décembre,
11 janvier 2026, 15 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin

LE PARRAIN ET LA MARRAINE

ELARGIR LA FAMILLE



Un enfant est admis au baptême s'il est accompagné d'au moins un parrain ou une marraine catholique. Avec les parents, il représente la communauté chrétienne, l'Eglise.

Il est le soutien de la démarche des parents. Il a à se soucier de l'éducation chrétienne de son filleul. On ne choisit donc pas seulement un parrain ou une marraine en fonction de l'amitié.

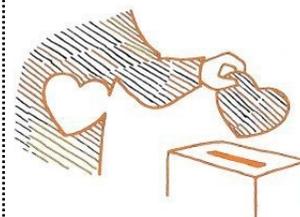
Il doit être apte à remplir cette fonction et vouloir le faire. Il devra être baptisé dans l'église catholique et, normalement, et confirmé et admis à la Première Communion.

Retrouver des conseils pour le choix du parrain sur notre site :

<https://paroissedemontrouge.com/etapes-de-la-vie-chretienne-bapteme/>

OFFRANDE DE LA FAMILLE

VIVRE UNE SOLIDARITÉ



Le baptême est GRATUIT ! On ne paie pas un sacrement, l'amour de Dieu est DON ! Mais, vous êtes invités, à l'occasion du baptême, à faire vous aussi un DON, une offrande pour la paroisse qui vous accueille ce jour-là, et qui toute l'année, annonce l'Évangile du Christ et l'Amour de Dieu. Cela a un coût, la paroisse ne peut vivre et assurer sa mission sans votre générosité!

LE MONTANT ?

Il est libre. Nous vous proposons un montant indicatif de 250€ pour un baptême célébré à Montrouge et de 100€ pour un baptême célébré hors paroisse. Cela ne doit pas constituer une difficulté ou un obstacle pour l'organisation de votre célébration.

Paiement par chèque à l'ordre de « Paroisse de Montrouge » à envoyer avant le baptême par voie postale au Centre Pastoral (7 av. Jean Jaurès) ou à déposer dans la boîte aux lettres du Centre Pastoral (sous le porche à droite).

Le denier de l'église est la contribution volontaire que chaque catholique doit verser. En France, l'Eglise n'a pas d'autres moyens financiers que ceux que lui offrent les fidèles. Faire votre don sur notre site :

<https://paroissedemontrouge.com/soutenir-la-paroisse/>



ÉGLISE ST-JACQUES-LE-MAJEUR, 39 rue Gabriel Péri

ÉGLISE ST-JOSEPH, 101 avenue Jean Jaurès

CENTRE PASTORAL DE MONTROUGE, 7 av. Jean Jaurès 92120 Montrouge

SECRETARIAT : secretariat@paroissedemontrouge.com

RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION AU BAPTÊME À MONTROUGE

Charlotte et Pierre-Louis PAYEN

bapteme.montrouge@gmail.com

Site de la paroisse : www.paroissedemontrouge.com